

05 oct 2026 -08:37

« Jusqu’au jour où c’est ta photo qui tourne » : une campagne d’affichage sur les violences sexuelles numériques

Bruxelles, le 5 octobre 2026 — L’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes lance une campagne d’information sur les violences sexuelles numériques. Celles-ci comprennent notamment la diffusion non consentie d’images à caractère sexuel, mais aussi la sextorsion et les *deepnudes*. La campagne vise à sensibiliser le public, à encourager les victimes et les témoins à signaler les faits à l’Institut et à orienter les victimes vers l’aide appropriée.

Un phénomène en hausse

Depuis mai 2020, l’Institut est habilité à venir en aide aux victimes de diffusion non consentie d’images intimes et d’autres formes de violences numériques basées sur le genre. Depuis lors, le nombre de signalements reçus par l’Institut augmente d’année en année. Pourtant, ces chiffres ne reflètent qu’une partie de la réalité. Une étude récente de l’Institut révèle que 3 % seulement des victimes de violences sexuelles en ligne cherchent de l’aide.

Ces derniers mois, plusieurs affaires ont également contribué à rendre ces violences plus visibles. Une enquête menée par VRT NWS a révélé que des photos de nus de partenaires, prises à leur insu, sont partagées sur diverses plateformes et forums en ligne, souvent sans que ces personnes en aient connaissance ou y aient consenti.

Les plateformes des réseaux sociaux sont de plus en plus souvent rappelées à leurs responsabilités. Le 3 avril 2026, le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné la société Twitter (devenue par la suite X) à une amende de 24.000 euros. Le tribunal a estimé que la plateforme n’avait pas entrepris les démarches nécessaires pour procéder, dans les meilleurs délais, au retrait d’images à caractère sexuel diffusées sans le consentement de la victime. L’Institut s’était constitué partie civile dans cette affaire.

Depuis juillet de cette année, l’Institut est par ailleurs reconnu comme signaleur de confiance dans le cadre du Digital Services Act européen. Ce statut lui permet d’intervenir plus rapidement et plus efficacement pour faire supprimer des images d’internet.

« Les violences sexuelles numériques touchent de plus en plus de personnes, et trop souvent, les victimes ne se sentent ni écoutées ni soutenues. Avec cette campagne, nous souhaitons informer les victimes et les témoins, les encourager à réagir et à signaler les faits. Grâce à notre récente reconnaissance en tant que signaleur de confiance, nous pouvons en outre intervenir plus rapidement lorsque ce type de contenu est diffusé en ligne », déclare Michel Pasteel, le directeur de l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes.

Appel à témoignages concernant les *deepnudes*

Les *deepnudes* sont des images à caractère sexuel générées grâce à l’intelligence artificielle à partir d’images de personnes réelles. Le développement rapide et la popularité croissante de l’IA ont rendu la création de *deepnudes* considérablement plus accessible.

L’Institut souhaite avoir un meilleur aperçu des situations où des personnes majeures ont été confrontées

à la diffusion non consentie de *deepnudes*. Les personnes qui ont elles-mêmes vécu cette situation ou en ont été témoins peuvent effectuer un signalement gratuit et en toute confidentialité auprès de l'Institut. Ces signalements aident l'Institut à mieux recenser ces pratiques et, le cas échéant, à étudier la possibilité d'engager des poursuites judiciaires à l'égard des applications de création de *deepnudes*.

L'Institut vient en aide aux victimes

Les victimes de toutes les formes de violences sexuelles numériques peuvent s'adresser gratuitement et en toute confidentialité à l'Institut pour obtenir des informations, un accompagnement juridique et un soutien pour le retrait des images. L'Institut peut également orienter les victimes vers des services d'aide spécialisés. Les victimes peuvent effectuer un signalement en ligne sur aide.iefh.be ou appeler la ligne d'assistance gratuite au 0800 12 800 (choisissez l'option 1 dans le menu).

En savoir plus sur la campagne

L'affiche et la brochure peuvent être téléchargées sur [la page de la campagne « Jusqu'au jour où c'est ta photo qui tourne »](#).

Contact presse
Véronique De Baets
Porte-parole
+32 479 25 04 41

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est un organisme public indépendant qui lutte contre toute forme de discrimination et d'inégalité fondée sur le genre. D'année en année, le nombre de signalements reçus par l'Institut augmente. L'Institut informe les victimes et les soutient en cas d'éventuelles procédures judiciaires. Par ailleurs, l'Institut fournit des informations sur le cadre légal et émet des avis et des recommandations, notamment à l'intention du gouvernement et du parlement. Il est également chargé de collecter des données et des statistiques, de mener des recherches, de proposer des formations, ainsi que de mettre en place des initiatives politiques concrètes et des campagnes de sensibilisation.

Les victimes ou témoins de discrimination fondée sur un critère protégé par la Loi Genre (notamment le sexe) peuvent obtenir des informations sur leurs droits, gratuitement et en toute confidentialité. Si elles le souhaitent, elles peuvent également introduire un signalement en appelant le 0800/12 800 (numéro gratuit) ou en consultant le site aide.iefh.be.

Suivez l'Institut sur [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Porte-parole (FR)
+32 2 233 40 34
+32 479 25 04 41
veronique.debaets@iefh.be

Sofie Roelandt
0472 71 25 53
sofie.roelandt@igvm.be